

DEPARTEMENT : ARDECHE
COLLECTIVITE : CHASSIERS

ARRETE N°AR 2025 056
du 16 juin 2025

Portant réglementation de la circulation
ROUTE DES BRUJIS
Commune de CHASSIERS

Le Maire de la Commune de CHASSIERS,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

VU la demande de Madame Becquet Delphine, route des Brujis - 07110 CHASSIERS, en date du 16 jUIN 2025, concernant le passage et le stationnement de camions de livraison.

ARRETE

Article 1 : Suite à la livraison des sociétés CHARRE menuiserie et Art Déco Bâtir, la route des Brujis sera fermée pendant l'intervention soit le mardi 24 juin 2025 de 9h00 à 11h00.

Article 2 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie et publié par tous les moyens en usage dans la commune.

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis à la Gendarmerie de LARGENTIERE, qui est chargée de son exécution.

Fait à CHASSIERS, le 16 juin 2025.

Le Maire, Hélène MOUTERDE,

